



ASSOCIATION NATIONALE
DE PARENTS D'ENFANTS ET D'ADULTES ATTEINTS
DE MALADIES METABOLIQUES HEREDITAIRES

ASSEMBLEE GENERALE 2022 POUVOIR

A retourner avant le 15 octobre 2022 à
Association Les Feux Follets
1043 Rue de la Vacquerie
59283 MONCHEAUX
ou par email à
vberthe@phenylcetonurie.org

POUVOIR A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Je, soussigné(e)

agissant en qualité de membre actif des "Feux Follets", constitue pour mandataire,

M. / Mme*pour me représenter

à la 27^{ème} Assemblée Générale annuelle des FEUX FOLLETS, convoquée le Dimanche 23 Octobre 2022 à

9H30, au Village Ternélia Le pré du Lac - 209 impasse des Champs Fleuris 74410 SAINT-JORIOZ ;en

conséquence, assister à l'Assemblée, signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à

toutes les délibérations, émettre tout vote et généralement faire le nécessaire.

Fait à :

Le :

Signature :

Vous devez vous assurer que la personne mandatée est adhérente aux Feux Follets (à jour de sa cotisation), présente le jour de l'A.G. et d'accord pour vous représenter. Le nom du Président ou de la Secrétaire peut être indiqué sans leur accord. Sans indication, le Président, Loïc LALIN, sera automatiquement mandatée

POUVOIR A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Je, soussigné(e)

agissant en qualité de membre actif des "Feux Follets", constitue pour mandataire,

M. / Mme*pour me représenter

à la 27^{ème} Assemblée Générale extraordinaire des FEUX FOLLETS, convoquée le Dimanche 23 Octobre 2022

à 9H30, au Village Ternélia Le pré du Lac - 209 impasse des Champs Fleuris 74410 SAINT-JORIOZ ;en

conséquence, assister à l'Assemblée, signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à

toutes les délibérations, émettre tout vote et généralement faire le nécessaire.

Fait à :

Vous devez vous assurer que la personne mandatée est adhérente aux Feux Follets (à jour de sa cotisation), présente le jour de l'A.G. et d'accord pour vous représenter. Le nom du Président ou de la Secrétaire peut être indiqué sans leur accord. Sans indication, le Président, Loïc LALIN, sera automatiquement mandatée